

Le parcours du samedi 17 septembre sera effectué à pied.

Parcours : départ à 14h00 : de 1, rue du Reveillon, devant l'entrée du Val Ombré - arrivée à 16h30 dans le parc de la Mairie.

Sur le chemin :

Arrêt 1 - Devant l'entrée de l'Abbaye Notre-Dame

Arrêt 2 - Les grandes propriétés : le Val Ombré et ses abords

Arrêt 3 - Les Vestiges de l'abbaye

Arrêt 4 - Les propriétés de villégiature : 11, rue de l'Abbaye

Arrêt 5 - Le centre bourg - une opération de réhabilitation d'un immeuble historique

Arrêt 6 - Le centre bourg - à la croisée des chemins.

Arrêt 7 - Le mail contemporain

Arrêt 8 - Le parc de la Mairie - le mot de M. Olivier Clodong et un rafraîchissement offert aux participants



Photos aériennes GEOPORTAIL
www.geoportail.gouv.fr

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2016

PARCOURS DÉCOUVERTE

17 SEPTEMBRE 2016

«YERRES AU FIL DU TEMPS»



&

CAUE
DE L'ESSONNE



Des lieux d'intérêt, connus ou insolites.

Une promenade inédite à la découverte du patrimoine yerrois

Cette année le Service de l'urbanisme et le conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91) organisent, à l'occasion des journées du patrimoine 2016 (JDP) une promenade «au fil du temps». Ce sera l'occasion de raconter la création et le devenir de la commune à travers ses rues et ses architectures passées et présentes.

L'abbaye, les grandes propriétés, le centre ancien, le mail contemporain.

La promenade du 17 septembre 2016 est ouverte au grand public. Le parcours se fera à partir de l'abbaye de Notre-Dame, en remontant la rue de l'Abbaye jusqu'à la rue de Paris (Rue Charles de Gaulle) et traversant le mail contemporain qui se termine au parc de la mairie.

L'architecte du CAUE, accompagné des services de la ville, illustrera les différentes étapes de la formation de la ville actuelle, en s'arrêtant pour commenter les architectures les plus remarquables, comme celles des grandes propriétés, les villas de villégiatures, les immeubles du centre ville ancien et les dernières opérations contemporaines.

Monsieur Olivier Clodong, premier maire adjoint en charge de l'urbanisme et du développement économique, accueillera en fin de promenade les visiteurs pour un moment convivial autour d'un verre dans le parc de la mairie.



Images avec l'aimable autorisation de Mme Evelyne Weiser - yerres-nostalgie.com

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne aux côtés de la ville de Yerres

Le CAUE de l'Essonne accompagne la Ville de Yerres en assurant une permanence mensuelle d'un architecte conseiller au service des habitants de la commune. Les projets de construction ou d'agrandissement font l'objet d'un conseil professionnel avant tout dépôt de la demande d'autorisation. Pour plus d'information, rapprochez-vous du Service de l'Urbanisme